Loire pourra-t-elle demain subventionner un cinéma public ou privé du coin? C'est en tout cas le souhait du sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, qui a proposé un amendement au projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine, étendant la possibilité aux intercommunalités de subventionner

CINÉMA. L'agglomération Orléans-Val de

ces établissements. C'est déjà le cas pour les communes, depuis la loi de 1992 portée alors par le Secrétaire d'État... Jean-Pierre Sueur. Mais son nouvel amendement devra à nouveau passer l'épreuve de l'Assemblée nationale, en seconde lecture, dans les prochaines semaines. Avant un retour au Sénat, etc. Bref, ce n'est pas encore fait. ■